

A.C.E.
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 500 euros
Siège social : Rue Robert Caumont
Les Bureaux du Lac II - Immeuble P
33049 BORDEAUX CEDEX
494 606 775 RCS BORDEAUX

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 25 AVRIL 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 2 910,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 910,60 euros
Absorption des pertes antérieures	2 910,60 euros

L'associée unique constate qu'il résulte du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qu'elle vient d'approuver que les capitaux propres de la Société sont reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social, et qu'il convient de faire procéder à une inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés relative à la régularisation de la situation de la Société.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

